



---

## Modeler l'étude des signes de la langue : Saussure et la place de la linguistique

Pierre Swiggers

Traducteur : Marjorie Sabbatorsi

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/2267>

DOI : 10.4000/ml.2267

ISSN : 2274-0511

### Éditeur

Association Modèles linguistiques

### Édition imprimée

Date de publication : 31 juillet 2016

Pagination : 115-148

### Référence électronique

Pierre Swiggers, « Modeler l'étude des signes de la langue : Saussure et la place de la linguistique », *Modèles linguistiques* [En ligne], 72 | 2016, document 5, mis en ligne le 24 août 2017, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ml/2267> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.2267>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Modèles Linguistiques

---

# Modeler l'étude des signes de la langue : Saussure et la place de la linguistique

Pierre Swiggers

Traduction : Marjorie Sabbatorisi

---

Seulement, la linguistique, j'ose le dire, est vaste (Saussure *CLG/E* fasc. 4 : 51, note 3347 = N 24f)

## 1. Introduction

- 1 Saussure et son œuvre (en particulier son Cours de linguistique générale, dorénavant : CLG)<sup>1</sup> ont fait l'objet de nombreuses discussions, critiques, et à mesure égale, de réinventions et de réappropriations. Heureusement, le siècle dernier a été ponctué de beaucoup d'appréciations « distancées »<sup>2</sup>.
- 2 Cette étude a pour objet ce qui peut sembler être une question mineure – mineure, on peut en convenir, si l'on s'intéresse aux « grands » concepts de la théorie saussurienne et à la réception et à la transformation du contenu du CLG par des écoles et des spécialistes ultérieurs. Cependant, cette question mineure, à mon sens, jette une lumière sur les motivations (sous-jacentes) de Saussure lorsqu'il essayait d'élaborer, à travers ses conférences, une science générale de la linguistique. Plus précisément, la question dont je souhaite discuter peut nous aider à comprendre pourquoi Saussure s'est senti obligé de conclure qu'à son époque, la linguistique devait encore élucider ses problèmes fondamentaux. Selon la formulation du CLG, anno 1916 :

La science qui s'est constituée autour des faits de langue a passé par trois phases successives avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet [...] Ce n'est que vers 1870 qu'on en vint à se demander quelles sont les conditions de la vie des langues. On s'aperçut alors que les correspondances qui les unissent ne sont qu'un des aspects du phénomène linguistique, que la comparaison n'est qu'un moyen, une

méthode pour reconstituer les faits.

La linguistique proprement dite, qui fit à la comparaison la place qui lui revient exactement, naquit de l'étude des langues romanes et des langues germaniques. [...] Leur mérite [= des romanistes et des germanistes] fut de placer dans la perspective historique tous les résultats de la comparaison, et par là d'enchaîner les faits dans leur ordre naturel. Grâce à eux, on ne vit plus dans la langue un organisme qui se développe par lui-même, mais un produit de l'esprit collectif des groupes linguistiques. Du même coup on comprit combien étaient erronées et insuffisantes les idées de la philologie et de la grammaire comparée. Cependant, si grands que soient les services rendus par cette école, on ne peut pas dire qu'elle ait fait la lumière sur l'ensemble de la question, et aujourd'hui encore les problèmes fondamentaux de la linguistique générale attendent une solution (CLG, 1916 : 13, 18-19 = CLG/E, vol. 1 : 13, 17-18 [« Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique »]).

## 2. La place de Saussure en tant que linguiste

### 2.1. Saussure, le linguiste historien

- 3 La première chose à souligner est que Saussure se définissait, à juste titre, et à toutes fins pratiques, comme un spécialiste de la linguistique historique. Ses seules publications – au sens propre du terme – furent dans le domaine de la linguistique historique. Il suffit d'ouvrir le *Recueil des publications scientifiques* (Saussure, 1922) pour se rappeler les faits fondamentaux : l'œuvre publiée de Saussure consiste, à part ses deux thèses, en une majorité de brefs articles et notes sur diverses questions de grammaire historique, lexicologie, onomastique, et épigraphie dans des langues indo-européennes variées : le sanskrit, le grec (en grande partie), le phrygien, le latin, le vieux haut-allemand, le gotique, le vieux-prussien et le lituanien. Saussure a également laissé de brèves notes sur la toponymie suisse, un domaine de recherche dont traite typiquement la linguistique historique<sup>3</sup>.
- 4 Il est également nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que, mis à part le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (Saussure, 1878) ainsi que quatre ou cinq courts articles<sup>4</sup>, la plupart des écrits publiés par Saussure sont centrés sur (ou traitent exclusivement de) une seule langue indo-européenne. L'intérêt premier de Saussure était l'histoire de la langue ou des langues – ou des phases langagières –, et, à cet égard, il faut se rappeler que l'étude du génitif du sanskrit par Saussure (Saussure, 1881) évite de façon explicite toute approche comparative.
- 5 Pour Saussure, la grammaire comparative était une division ou, peut-être plus précisément, l'un des moyens utilisés en linguistique historique, et l'on comprend ainsi sa grande estime pour les linguistes étudiant les langues romanes et germaniques qui étaient en premier lieu des grammairiens, des lexicologues et des dialectologues historiens.

### 2.2. Le point de vue de Saussure sur le langage (ou son étude)

- 6 Sa thèse sur le génitif absolu en sanskrit (Saussure, 1881) se trouve être la dernière publication importante de Saussure. En novembre 1880, Saussure s'installe à Paris, d'abord pour étudier avec Michel Bréal, qui avait ouvert de nouvelles perspectives en linguistique avec ses *Idées latentes du langage* (1868), et qui élaborait sa nouvelle science de la « sémantique » (une théorie générale du fonctionnement du langage)<sup>5</sup>. En octobre

1881, Saussure reçoit la qualification de maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Études (cf. Fleury, 1964). Son enseignement porte sur les langues germaniques (vieux haut-allemand et gotique), mais, occasionnellement, Saussure s'essaie à des études comparatives. Dans le *Rapport annuel de l'année 1885-1886*, on apprend que le maître de conférences s'intéressait à la *méthode linguistique* et à la *vie du langage*.

- 7 La « vie de la langue » devient alors le sujet de prédilection de la pensée et de l'enseignement de Saussure et, lorsqu'il s'installe à Genève en 1891, on lui confie l'occupation d'une chaire, spécialement conçue pour lui et ses intérêts scientifiques. Les trois premières conférences qu'il donne à l'Université de Genève en novembre 1891<sup>6</sup> soulignent le fait qu'à l'époque, pour Saussure, la linguistique consistait en l'étude de l'histoire de la langue ou, en d'autres termes, de la « langue au cours du temps ». Dans ses trois discours d'ouverture, Saussure attire l'attention sur le fait que l'étude du langage ne peut être qu'une science historique car son objet se définit par sa propre historicité.
- 8 Dans sa première conférence (novembre 1891), Saussure met l'accent sur le caractère récent de la « science du langage ».
- 9 Si la chaire que j'ai en ce moment l'honneur d'inaugurer représentait un ordre d'études nouveau dans notre Université, si j'avais aujourd'hui la mission ou le privilège de vous introduire dans l'édifice que la science du langage est occupée à construire depuis 70 ans, à décrire dans ses grandes lignes l'état présent de cette science, à parcourir son passé, qui n'est pas très long[,] ou à pronostiquer son avenir, à définir son but, son utilité, à marquer la place qu'elle occupe dans le cercle des connaissances humaines et les services qu'elle peut rendre dans une Faculté des lettres, je craindrais de ne pas remplir très dignement ma tâche, mais certainement je ne pourrais me plaindre ici de l'abandon (CLG/E, fasc. 4, p. 3).
- 10 Puis il souligne sa réelle pertinence dans le domaine de l'ethnographie, compte tenu du rôle anthropologique et social du langage :
- 11 Ce qui est clair, comme on l'a répété mille fois, c'est que l'homme sans le langage serait peut-être l'homme, mais qu'il ne serait pas un être se rapprochant même approximativement de l'homme que nous connaissons et que nous sommes, parce que le langage a été le plus formidable engin d'action collective d'une part, et d'éducation individuelle de l'autre, l'instrument sans lequel en fait l'individu ou l'espèce n'auraient jamais pu même aspirer à développer dans aucun sens ses facultés natives (CLG/E, fasc. 4, p. 4).
- 12 Mais, en même temps, la linguistique possède sa propre légitimation, comme l'observe Saussure :
- 13 Je vous poserais plutôt cette simple question : Pensez-vous sérieusement que l'étude du langage ait besoin pour se justifier ou pour se disculper d'exister de prouver qu'elle est utile à d'autres sciences ? C'est une exigence à laquelle j'ai commencé par constater qu'elle répondait largement et peut-être beaucoup plus qu'une foule de sciences, mais je ne vois pas ensuite, je l'avoue, que cette exigence soit justifiée. A quelle science pose-t-on cette condition préliminaire d'exister qu'elle s'engage à livrer des résultats destinés à venir [enrichir] d'autres sciences s'occupant d'autres objets ? C'est simplement lui refuser tout objet propre. On peut seulement demander à chaque science aspirant à se faire reconnaître d'avoir un objet digne d'une attention sérieuse, c'est-à-dire un objet qui joue un rôle incontestable dans les choses de l'Univers, où sont

compris [sic] avant tout les choses de l'humanité ; et le rang qu'occupera cette science sera proportionné à l'importance de l'objet dans le grand ensemble des études (CLG/E, fasc. 4 : 4).

- 14 Concernant les traits caractéristiques de la « science du/des langage(s) », Saussure insiste sur deux points : la tension nécessaire entre le particulier et le général et le statut historique de la linguistique.

À tout instant, dans toute branche de la science des langues, tout le monde est par-dessus tout anxieux actuellement de mettre en lumière ce qui peut intéresser le langage, en général. Et, phénomène remarquable, les observations théoriques qu'apportaient ceux qui ont concentré leur étude sur telle ou telle branche spéciale comme le germanique, le roman, sont beaucoup plus appréciées et considérées encore que les observations des linguistes embrassant une plus grande série de langues. On se rend compte que c'est le détail ultime des phénomènes qui est aussi leur raison ultime, et qu'ainsi l'extrême spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation ; [...] Le point de vue auquel nous sommes arrivés, Messieurs, et qui est simplement le point de vue dont s'inspire sans exception l'étude des langues en toutes ses branches, fait voir très clairement qu'il n'y a pas de séparation entre l'étude du langage et l'étude des langues, ou l'étude de telle ou telle langue ou famille de langues ; mais que d'un autre côté chaque division et subdivision de langue représente un document nouveau, et intéressant au même titre que tout autre, pour le fait universel du langage (CLG/E, fasc. 4, p. 4).

Comme c'est particulièrement aussi sur cette idée d'histoire qu'il est insisté dans le titre de ce cours – alors que d'autres dénominations comme Grammaire comparée sont plus usitées – je crois devoir essayer de faire le commentaire, nécessairement très abrégé et incomplet, du sens qu'a ce mot histoire pour le linguiste. C'est sur ce sujet que j'aurais voulu solliciter votre attention presque sans autre préambule, car il contient tout : plus on étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait que tout dans la langue est histoire, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de faits, et non de lois, que tout ce qui semble organique dans le langage est en réalité contingent et complètement accidentel (CLG/E, fasc. 4 : 5).

- 15 Néanmoins, lorsqu'on parle du statut historique de la linguistique, il est important de faire la distinction entre deux points de vue : celui de la langue dans l'histoire, et celui de l'histoire de la langue. La première position renvoie à la relation entre la langue et la société ; la seconde, à l'étude de l'historicité des actions et réalisations de l'homme.

Quelle est donc la seconde condition impliquée par le mot de science historique ? C'est que l'objet qui fait la matière de l'histoire – par exemple l'art, la religion, le costume, etc. – représente, dans un sens quelconque, des actes humains, régis par la volonté et l'intelligence humaine, – et qui d'ailleurs doivent être tels qu'ils n'intéressent pas seulement l'individu mais la collectivité. – Les faits linguistiques peuvent-ils passer pour être le résultat d'actes de notre volonté ? Telle est donc la question. La science du langage, actuelle, y répond affirmativement. Seulement il faut ajouter aussitôt qu'il y a beaucoup de degrés connus dans la volonté consciente ou inconsciente ; or de tous les actes qu'on pourrait mettre en parallèle, l'acte linguistique, si je puis le nommer ainsi, a ce caractère d'être le moins réfléchi, le moins prémédité, en même temps que le plus impersonnel de tous. Il y a là une différence de degré qui va si loin qu'elle a longtemps donné l'illusion d'une différence essentielle, mais qui n'est en réalité qu'une différence de degrés (CLG/E, fasc. 4 : 5-6).

- 16 Saussure termine sa première conférence en évoquant les deux principes historiques intrinsèquement liés au fait que les langues sont des objets historiques : (a) la continuité du langage à travers le temps<sup>7</sup>, (b) le mouvement de la langue dans le temps. Le second principe est au cœur de la deuxième conférence (datant également de novembre 1891), qui aborde les questions du changement phonétique et du changement analogique :

Nous arrivons ainsi au second principe, de valeur universelle comme le premier, dont la possession peut faire connaître ce qu'est l'histoire des langues : c'est le point de vue du mouvement de la langue dans le temps, mais d'un mouvement qui à aucun moment, car tout est là, n'arrive à être en conflit avec l'unité de la langue dans le temps. Il y a transformation, et toujours et encore transformation, mais il n'y a nulle part reproduction ou production d'un être linguistique nouveau, ayant une existence distincte de ce qui l'a précédé et de ce qui suivra. Pas de langues mères, pas de langues filles, mais une langue une fois donnée qui roulera et se déroule indéfiniment dans le temps, sans aucun terme préfixé à son existence, sans qu'il y ait même de possibilité intérieure pour qu'elle finisse, s'il n'y a pas accident, et violence, s'il n'y a pas force majeure, supérieure et extérieure qui vienne l'abolir (CLG/E, fasc. 4 : 8).

Ces deux principes de la continuité et de la mutabilité de la langue se trouvent, loin d'être contradictoires, dans une corrélation si étroite et si évidente, qu'aussitôt que nous sommes tentés de méconnaître l'un, nous faisons injure à l'autre, du même coup, et inévitablement, sans y penser (CLG/E, fasc. 4 : 8).

- 17 Saussure débute sa troisième conférence (également tenue en novembre 1891) par une mise en garde contre les métaphores prêtant à confusion, du type « la naissance d'une langue », ou « langues-mères et langues-filles »<sup>8</sup>, et rappelle l'action de deux forces essentielles, l'une mécanique, l'autre psychologique<sup>9</sup>.
- 18 Les trois conférences d'ouverture de Saussure de novembre 1891 montrent clairement son fort attachement au statut historique de la linguistique. En outre, deux notes écrites ne laissent aucun doute quant à la nette préférence de Saussure pour le binôme « Histoire et Comparaison », et son insatisfaction concernant l'expression « Grammaire Comparative », qu'il juge trop restrictive :

Le nom de Grammaire comparée éveille plusieurs idées fausses, dont la plus fâcheuse est de laisser croire qu'il existe une autre grammaire scientifique que celle qui use de la comparaison des langues. Comme la grammaire bien comprise n'est autre chose que l'histoire d'un idiome, et que toute histoire offre beaucoup de lacunes, il est clair que la comparaison des langues devient par moments notre seule source d'information précieuse au point de pouvoir tenir lieu du document direct), mais elle n'est jamais en somme que notre pis-aller. La grammaire devient donc par nécessité comparative, à l'instant où le monument authentique et précis fait défaut ; il n'y a rien là qui puisse caractériser ni une tendance ni une école ni une méthode particulière. C'est simplement la seule manière de faire de la grammaire. Nous repoussons donc toute épithète particulière telle que celle de comparateurs, de même que nous refusons naturellement toute espèce d'existence à une grammaire qui ne saurait pas se servir de la comparaison parmi ses moyens légitimes d'investigation (CLG/E, fasc. 4 : 15, note 3287 = N2).

À tous les autres points de vue, on peut dire que le terme de grammaire comparée, inventée à une époque où ces études étaient encore dans leur phase embryonnaire, ne satisfait pas l'esprit ; ce terme demande au moins à être entouré de beaucoup de commentaires et de réserves. Quel est en définition [corr. définitive] le rôle de la comparaison dans l'histoire des langues ? On est arrivé, on ne sait trop pourquoi, à faire du linguiste essentiellement un comparateur. Il est entendu que l'astronome observe et calcule, que le critique critique, que l'historien raconte, et que le

linguiste compare. Pourquoi le linguiste comparerait-il, ou pourquoi serait-il condamné de son métier à comparer ? Il est très facile de voir [...] que la comparaison, loin d'être pour le linguiste la méthode fondamentale et préférée n'est précisément que le dernier moyen auquel il recourt par nécessité dans certains cas. C'est seulement la fréquence imprévue de ces cas qui donne une importance fortuite à la comparaison. – Si l'histoire des langues, comme l'histoire des peuples, n'était pas constellée d'énormes lacunes, il n'y aurait aucun prétexte quelconque d'appliquer la comparaison (CLG/E, fasc. 4 : 14, note 3286 = N 1.4).

- 19 En même temps, Saussure semble avoir ressenti le besoin, dès ses débuts en tant que professeur d'université à Genève, de dépasser l'étude de l'histoire de la/des langues(s). Plusieurs faits attestent de son intérêt théorique croissant :

1. ses notes sur Whitney ;
2. ses notes pour un ouvrage de linguistique générale (cf. le document dans Godel, 1954 et 1957) ;
3. ses notes sur « Status » et « Motus » (cf. CLG/E, fasc. 4 : 26-29) ;
4. sa lettre en date du 4 janvier 1894 adressée à Antoine Meillet, dans laquelle Saussure, avec beaucoup de fatalisme, exprime sa difficulté à entreprendre la théorisation de la linguistique et à mettre de l'ordre dans le travail et la terminologie linguistiques.

Mais je suis bien dégoûté de tout cela et de la difficulté qu'il y a en général à écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait*, en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue, et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique [...] Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé (lettre à Antoine Meillet, 4/1/1894, citée dans Benveniste, 1964 : 95).

### 3. Le CLG

#### 3.1. Le destin d'une leçon universitaire

- 20 Saussure se rendait bien compte qu'il était à contre-courant de la pensée linguistique passée et d'alors. Dans une note rédigée en 1894, il se plaint du fait que ses contemporains ne montrent pas la moindre inclination vers la théorisation de la linguistique : ils ne possèdent pas « ...la velléité de s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer d'une part *ce qu'on fait*, d'autre part en quoi ce qu'on fait a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences » (cité dans Godel, 1954 : 59).

- 21 Et Saussure évoque les vraies raisons des difficultés rencontrées :

Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ, et si quelque lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadés, qu'il était pour ainsi dire *impossible de suivre un ordre très rigoureux*.

Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois et quatre fois, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration (extrait du Ms. fr. 3951 conservé à la bibliothèque de Genève).

- 22 Mais si l'écriture permet fructueusement une structuration multiple, l'expression orale se révèle être pauvre et trompeuse quand il s'agit d'organiser, systématiquement, un ensemble de concepts, de principes, et de divisions. Saussure allait devoir faire face à cette difficulté à trois reprises, entre décembre 1906 et juillet 1911, en reprenant la charge de linguistique générale de Joseph Wertheimer<sup>10</sup>. Saussure devient alors responsable de l'enseignement de la linguistique générale (dès décembre 1906), une mission universitaire qui se transforma en fardeau, car il fut contraint de définir la propre nature et la spécificité de la linguistique (générale).
- 23 Cette difficulté se présente à lui à trois reprises : Saussure dispense trois cours de linguistique générale à l'université de Genève, en 1906-1907, 1908-1909, et 1910-1911<sup>11</sup>. Son dernier cours a lieu le 4 juillet 1911. Après avoir bénéficié d'une suspension temporaire de ses tâches d'enseignement pour des raisons de santé, Saussure disparaît du corps professoral en 1912 ; sa santé se détériore, et son congé temporaire devient permanent en 1913 : Ferdinand de Saussure s'éteint dans la nuit du 22 février 1913. Ses trois cours sont regroupés en un texte unique que Saussure n'aurait jamais écrit : le CLG, un ouvrage qui non seulement occulte tout ce que son auteur a pu dire, mais qui relègue également au second plan l'enseignement propre et le style d'investigation de Ferdinand de Saussure.

### 3.2. Un ouvrage posthume

- 24 Les contenus et la structure des trois cours ne sont pas identiques. Le premier est principalement consacré à la « linguistique externe » : l'histoire de la langue et le problème du changement linguistique. Le deuxième s'articule autour d'une démarche déductive, allant de la définition de l'objet d'étude de la linguistique à l'examen de la linguistique et la présentation des langues indo-européennes, en passant par la division des approches linguistiques (interne vs externe ; synchronique vs diachronique). Le troisième cours présente une structure plus complexe. Saussure commence par évoquer l'histoire des études linguistiques, en mettant l'accent sur la nécessité de définir la linguistique comme une science. Les perspectives historiographiques sont suivies par un aperçu historique des langues, nous situant ainsi dans le domaine de la linguistique externe. Puis Saussure s'intéresse aux problèmes de la linguistique interne : la définition de la langue, les unités qui la composent, et le double statut de la linguistique au regard de l'axe temporel<sup>12</sup>.
- 25 Les trois leçons orales montrent l'hésitation de Saussure, dans son exercice didactique, entre une présentation ayant pour point de départ la linguistique interne (comme dans le cours de 1908-1909), et celle ayant pour point de départ la linguistique externe (comme dans le cours de 1910-1911). Saussure lui-même fait part de son hésitation dans une conversation avec Albert Riedlinger :
- 26 Ce qui fait la difficulté du sujet, c'est qu'on peut le prendre, comme certains théorèmes de géométrie, de plusieurs côtés ; tout est corollaire l'un de l'autre en linguistique statique : qu'on parle d'unités, de différences, d'oppositions, etc., cela revient au même. La langue est un système serré, et la théorie doit être un système aussi serré que la langue. Là est le point difficile, car ce n'est rien de poser à la suite l'une de l'autre des affirmations, des vues sur la langue ; le tout est de les coordonner en un système. Il faudrait commencer par la linguistique diachronique ; le synchronique doit être traité pour lui-même ; mais sans l'opposition perpétuelle avec le diachronique, on n'aboutit à

rien : les grammairiens anciens ont eu beau jeu de faire de la linguistique statique et ne risquaient pas de confondre les points de vue, mais à quoi sont-ils arrivés ! (rencontre avec A. Riedlinger, 19/1/1909, citée dans Godel, 1957 : 29-30 ; voir également Joseph, 2012 : 552-553).

- 27 Le CLG n'exprime pas cette hésitation ; cela aurait demandé une édition interlinéaire ou une présentation synoptique. Bally et Sechehaye ont préféré une autre approche, celle d'une reconstruction :
- 28 tenter une reconstitution, une synthèse, sur la base du troisième cours, en utilisant tous les matériaux dont nous disposons, y compris les notes personnelles de Ferdinand de Saussure. Il s'agissait donc d'une récréation, d'autant plus malaisée, sur chaque point, en pénétrant jusqu'au fond de chaque pensée particulière, il fallait, à la lumière du système tout entier, essayer de la voir sous sa forme définitive en la dégagant des variations, des flottements inhérents à la leçon parlée, puis l'enchâsser dans son milieu naturel, toutes les parties étant présentées dans un ordre conforme à l'intention de l'auteur, même lorsque cette intention se devinait plutôt qu'elle n'apparaissait (CLG, 1916 : 9 ; pas reproduit dans le CLG/E).
- 29 Il ne s'agit pas ici d'évaluer l'adéquation ou la fidélité de la (notion de) reconstruction de Bally et Sechehaye<sup>13</sup>. Nous savons que, bien qu'ils aient utilisé le troisième cours oral comme la base de leur édition, ils en ont changé l'ordre. Ils ont également rigidifié et hypostasié un certain nombre de concepts et de distinctions (par exemple, langue et parole, ou la notion de discours).

### 3. 3. Premier accueil

- 30 Le premier accueil du CLG de Saussure montre que ce travail, lors de ses premières éditions (1916, 1921), n'est pas perçu comme particulièrement innovant. Alors qu'Antoine Meillet fait l'éloge de son ancien professeur de Paris pour sa pensée subtile et pour sa présentation globale du champ de la linguistique, il désapprouve l'analyse du changement linguistique faite par Saussure<sup>14</sup>. Généralement, les premiers critiques remarquent que Saussure a intégré la linguistique aux sciences sociales, mais sans véritablement prêter attention au fait que la linguistique est ici envisagée comme l'étude de l'emploi des signes dans la société (cf. Swiggers, 1999).
- 31 Le premier accueil du CLG de Saussure se caractérise par deux traits :
- très souvent, le CLG est perçu comme un texte fait de points de vue plutôt traditionnels, voire, quelquefois, obsolètes ; cf. les critiques de Hartmann – Boetticher (1919 ; « nicht eigentlich methodisch neu[es] »), Lommel (1921), Schürr (1923 ; « unter den Neuerern in meinem Sinne aber konnte ich ihn nicht aufführen »), Jordan (1924) ;
  - plusieurs critiques ont déploré le recours abusif de Saussure à l'innovation terminologique (cf. Hartmann – Boetticher, 1919 ; Jordan, 1924) ; Jakob Wackernagel<sup>15</sup> est le premier à exprimer cette opinion :  
 Kaum etwas tritt an Saussures Behandlung des Gegenstandes so stark hervor, wie seine Neigung zum Prägen neuer Termini. Er kann sich dabei fast nicht genug tun. [...] Alle diese Termini sind vorzüglich geprägt, treffen was sie bezeichnen sollen, und sind zugleich meist so geformt, dass sie ohne weiteres in den Allgemeinbesitz der Sprachforscher verschiedener Nationalität aufgenommen werden können [...] Dagegen höchst unbequem ist die terminologische Fixierung gewisser gangbarer französischer Ausdrücke. Gegenüber der prinzipiell wichtigen Unterscheidung

zwischen *langue*, *parole* und *langage* ist ein deutscher und englischer Sprachforscher einfach hilflos (Wackernagel, 1916).

- 32 Les critiques les plus vives concernant le *CLG*, mise à part la présentation incisives de Sechehaye (Sechehaye, 1917), sont formulées par Jaberg (1916)<sup>16</sup> et Schuchardt (1917)<sup>17</sup> ; ces deux auteurs offrent un examen critique des dichotomies opérées par Saussure (par exemple, la division linguistique synchronique/linguistique diachronique, ou la division linguistique interne/linguistique externe).
- 33 à ce propos, il convient de mettre en évidence quelques données importantes : le travail de Saussure a été rédigé en français, et il postule, dès le début, que l'œuvre réalisée en linguistique – dans une large mesure produite par des linguistes allemands ou germanophones – manque de maturité théorique, et que les linguistes avaient besoin d'un supplément d'âme théorique. Alors que le *Cours* ne tarit pas d'éloges sur l'œuvre de linguistique générale de Whitney, *The Life and Growth of Language*, il ne fait mention ni des écrits de Schuchardt, ni des Grundfragen de Berthold Delbrück, ni du *Die Sprachwissenschaft* de Georg von der Gabelentz (cf. infra, § 4.). Tout ceci mérite d'être chronologiquement contextualisé : nous sommes alors en 1916, en plein milieu de la « Grande Guerre », un conflit qui a violemment opposé la France à l'Allemagne. Cette guerre a vu s'élever des positions diamétralement opposées, même parmi les hommes de lettres : citons comme exemple les violentes réactions de Hugo Schuchardt à l'encontre de publications anti-allemandes<sup>18</sup>.
- 34 On ne peut douter du fait que le *CLG* de Saussure (publié par deux éditeurs francophones), qui avait pour ambition de poser les fondements d'une linguistique générale très différente des modèles allemands alors « sur le marché », fut l'objet d'appréciations divergentes sur la scène intellectuelle française et allemande.

## 4. Trouver une place adéquate pour la science du langage

### 4.1. Le *Cours* « en cours d'élaboration »

- 35 Ce *Cours* « en cours d'élaboration » est, en premier lieu, un long travail de mise en place de concepts. Le 6 mai 1911, quelques semaines avant ses dernières leçons, Saussure fait part de ses craintes à Lucien Gautier :

Je suis toujours très tracassé par mon cours de linguistique générale [...] Je me trouve placé devant un dilemme : ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas, je me trouve arrêté par des scrupules. Pour aboutir, il me faudrait des mois de méditation exclusive.

Pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes qu'il faut démontrer. Or on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme, le même que le théorème 33 (entretien avec L. Gautier, 6/5/1911 ; cité dans Godel, 1957 : 30).

- 36 Deux semaines après cette conversation avec Gautier, Saussure, dans sa leçon du 19 mai 1911, introduit une nouvelle distinction, à savoir celle entre signifiant et signifié, les deux aspects du signe linguistique. Cette distinction (sous l'influence de Bally et Sechehaye) devient englobante et axiomatique dans le *CLG* de 1916, et à juste titre,

puisqu'en dépend la définition (et l'organisation) de la linguistique en tant que science. Alors que la représentation schématique dans le *Cours* publié est infidèle aux derniers enseignements de Saussure (cf. *CLG/E*, vol. 1 : 148-151), la décision prise par les éditeurs d'accorder un rôle majeur à cette distinction correspond tout à fait aux recherches conduites par Saussure pour établir une organisation logique de la linguistique.

37 Le but de Saussure, comme il le confesse à Antoine Meillet dans sa lettre en date du 4 janvier 1894, est de fournir des bases solides à la linguistique (générale), et d'arriver à une classification logique des faits de langage.

38 Alors qu'il essaie de définir un objet d'étude autonome pour la linguistique, une discipline qui, pendant longtemps, a été considérée comme une sorte d'appendice à la philosophie, la littérature, l'histoire, l'anthropologie ou la psychologie, Saussure répond à trois questions, suivant un ordre hiérarchique :

- quel type de science est la linguistique ?
- quel est son objet d'étude ?
- quelles sont les manifestations de cet objet d'étude ?

39 Saussure répond à la *première question* en affirmant que la linguistique ressortit au domaine de la sociologie, et, plus particulièrement, de la sémiologie, ou l'étude des signes dans leur environnement vital et social. Saussure affecte la linguistique à la science alors émergente qu'est la sociologie, et il met l'accent sur le fait que la linguistique n'est une science ni historique ni naturelle, mais une science « sémiologique » bien particulière, qui dépend de manière cruciale de la dimension temporelle.

40 La réponse à la *deuxième question* découle directement de la précédente : l'objet de la linguistique est le *signe* linguistique. Les passages principaux de l'œuvre de Saussure concernant le signe linguistique sont à l'origine de l'établissement d'une linguistique générale autonome :

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler « matérielle », c'est seulement dans ce sens, et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait [...] Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces [...] Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique : mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). On oublie que si *arbor* est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept « arbre », de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total. L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* ; ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie. Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que nous ne savons par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en suggérant aucun autre (*CLG*, 1916 : 98-100 = *CLG/E*, vol. 1 : 149-151).

41 Dans cet extrait, il est évident que Saussure définit le signe linguistique comme une association ou, mieux encore, une union étroite entre une image acoustique (la représentation visuelle d'un mot comme émission vocale) et un concept (le contenu objectif associé à l'image acoustique). Ce modèle de signe « dyadique » s'érige en fait

sur un modèle triadique, puisque Saussure admet que les signes doivent être réalisés comme des séquences orales (ou écrites), et que l'interprétation se produit en référence au monde réel. Néanmoins, seuls les deux composantes fondamentales du processus de symbolisation linguistique sont considérées comme étant constitutifs du signe. Le signe linguistique se définit ainsi comme la combinaison d'une image acoustique (*signifiant* ; en anglais, *signifier*) et d'un concept (*signifié* ; en anglais, *signified*).

42 Les signes linguistiques fonctionnent à l'intérieur des langues, qui sont des produits de l'histoire fondés sur un ensemble de conventions. En découle ainsi le fait que les signes linguistiques se caractérisent, d'après Saussure, par deux propriétés :

- a. l'arbitraire [du signe] ;
- b. la différentialité ou valeur (relationnelle).

43 L'arbitraire est défini par Saussure comme la nature immotivée du lien unissant les deux composantes du signe :

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire [...]. Le mot arbitraire appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant [...] : nous voulons dire qu'il est immotivé, c'est-à-dire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité (CLG, 1916 : 100-101 = CLG/E, vol. 1 : 152, 155).

44 L'arbitraire est ainsi, à première vue, considéré comme une propriété négative de la constitution des signes, en particulier parce que les signes sont conventionnels et donc arbitraires. En fait, les signes arbitraires reflètent la véritable nature du processus sémiologique dans le sens où ils renvoient à quelque chose qui se situe en dehors d'eux-mêmes ; les signes sont donc minimalement dyadiques.

45 La différentialité de la valeur relationnelle constitue une autre propriété des signes, définie négativement, mais il s'agit de la base indispensable à (a) la *distinction* entre les signes, (b) la construction d'un *système* de signes, (c) le *fonctionnement* des signes, par combinaison, dans la communication. La notion de « valeur », dans son application au domaine du signe linguistique, implique :

- a. une relation de non-identité ;
- b. une relation de comparabilité ;
- c. la possibilité d'une substitution mutuelle ;
- d. l'établissement, après substitution, du degré respectif d'identité et de différence.

Ainsi pour déterminer ce que vaut une pièce de cinq francs, il faut savoir : 1° qu'on peut l'échanger contre une quantité déterminée d'une chose différente, par exemple du pain ; 2° qu'on peut la comparer avec une valeur similaire du même système, par exemple une pièce d'un franc, ou avec une monnaie d'un autre système (un dollar, etc.). De même un mot peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : une idée ; en outre, il peut être comparé avec quelque chose de même nature : un autre mot. Sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être « échangé » contre tel ou tel concept, c'est-à-dire qu'il a telle ou telle signification ; il faut encore le comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose (CLG, 1916 : 159 = CLG/E, vol. 1 : 260)

- 46 Alors que l'arbitraire s'applique à la constitution interne du signe, la valeur opère à l'intérieur de la langue – en ce qui concerne les mots (par exemple, le cas des quasi-synonymes, ou tout autre type de relation sémantique : antonymie, hyperonymie, gradualité, relation contraire, etc.), et les formes grammaticales (par exemple, la valeur d'un cas nominal ou pronominal particulier dans un système casuel, ou la valeur d'affixes exprimant des relations temporelles, etc.) –, et sert à opposer une langue à une autre (Saussure donne l'exemple du mot *mouton* en français, qui désigne à la fois l'animal et la viande, alors que l'anglais a recours à deux termes différents, respectivement *sheep* et *mutton*).
- 47 Il est important de comprendre que les propriétés de l'arbitraire et de la valeur servent de base au bon fonctionnement des signes linguistiques ; de plus, elles sont étroitement liées aux deux dichotomies établies par Saussure, à savoir celle entre langue et parole, et celle entre *synchronie* et *diachronie*. C'est de la conventionnalité du langage que découle l'arbitraire des signes, et une *langue* est précisément le résultat d'une transmission, à travers les générations, de cet ensemble de conventions comme représentées dans le système des signes arbitraires : en tant que tel, le signe linguistique peut être qualifié d'*immuable*. L'existence de valeurs sous-tend le fonctionnement du système linguistique, dans lequel la signification peut uniquement se produire par l'exploitation des valeurs. C'est ce qui caractérise une *langue* en synchronie. D'autre part, les changements linguistiques sont, d'après Saussure, dépourvus de signification, et il ne peut être question de « valeurs » lorsque l'on étudie une langue dans une perspective diachronique.

## 4.2. Le statut de la linguistique en tant que science

- 48 Déjà, dans ses premières conférences de 1891, Saussure s'intéresse particulièrement au statut de la linguistique en tant que science. Plus tard, dans ses cours dispensés à Genève entre 1906 et 1911 sur la linguistique générale, Saussure énonce un cadre théorique de la linguistique, établissant son statut comme science, et essayant de l'organiser de manière « logique<sup>19</sup>.
- 49 En fait, on reconnaît ici une chaîne logique. Le point de départ est le concept de signe saussurien en tant qu'objet central de la linguistique. De ce concept (considéré comme *fait de langue*) découlent les dichotomies bien connues.
- 50 La première dichotomie oppose la *langue* à la *parole*. Comme on peut le voir dans les conférences de novembre 1891, Saussure éprouve des difficultés à démontrer que le fait sémiologique étudié en linguistique est intrinsèquement lié au TEMPS – non pas entendu comme un facteur de changement, mais comme la condition indispensable à la transmission d'une langue.
- 51 En fait, aucune société ne connaît et n'a jamais connu la langue autrement que comme un produit hérité des générations précédentes et à prendre tel quel [...]
- Un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques, et ce sont ces facteurs qui expliquent pourquoi le signe est immuable, c'est-à-dire résiste à toute substitution arbitraire (CLG, 1916 : 107 = CLG/E, vol. 1 : 160).
- 52 En tant qu'*héritage*, le système des signes linguistiques se caractérise par une immuabilité de principe. La *parole* constitue l'exploitation concrète et discontinue de

cet héritage transmis et c'est à travers la parole que s'installent ce mouvement et cette mutabilité.

- 53 En ce qui concerne la seconde dichotomie, à savoir celle opposant la synchronie<sup>20</sup> et la diachronie, nous avons ici affaire au *temps interne*, ou la relation de successivité entre des états de langues. La *parole* fait qu'une *langue* se développe à travers une étape synchronique supplémentaire, mais cette évolution s'opère en formes, pas en valeurs.

Les faits appartenant à la série diachronique sont-ils au moins du même ordre que ceux de la série synchronique ? En aucune façon, car nous avons établi que les changements se produisent en dehors de toute intention. Au contraire le fait de synchronie est toujours significatif ; il fait toujours appel à deux termes simultanés ; ce n'est pas *Gäste* qui exprime le pluriel, mais l'opposition *Gast : Gäste*. Dans le fait diachronique, c'est juste l'inverse : il n'intéresse qu'un seul terme, et pour qu'une forme nouvelle (*Gäste*) apparaisse, il faut que l'ancienne (*gasti*) lui cède la place (CLG, 1916 : 125 = CLG/E, vol. 1 : 190).

- 54 Nous abordons ici la troisième question, à savoir : Quelles sont les manifestations de l'objet d'étude de la linguistique ? La réponse se décompose en trois parties :

- a. le signifiant a besoin de temps pour se manifester (il s'agit du fameux principe de linéarité du signifiant) ;
- b. le signe dans sa totalité se définit, et se réalise, par les relations formelles et sémantiques entre les mots (la théorie du langage de Saussure se fonde clairement sur les mots ; cf. Swiggers, 2013a) ;
- c. les signes peuvent se manifester, dans la parole, par une concaténation, sous la forme de composés, de synthèmes, de syntagmes ou d'expressions.

Le signifiant [...] se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne (CLG, 1916 : 105 = CLG/E, vol. 1 : 157) ;

Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner, etc.*, ou bien *armement, changement, etc.*, ou bien *éducation, apprentissage, etc.*) (CLG, 1916 : 176 = CLG/E, vol. 1 : 280) ;

Le rapport syntagmatique est *in praesentia* ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémorique virtuelle (CLG, 1916 : 177 = CLG/E, vol. 1 : 282).

- 55 Il est ainsi justifié d'affirmer que Saussure élaborait une théorie du langage structurée « axiomatiquement » autour du concept de signe ; le lien principal (et fondamental), à savoir la distinction entre le signifiant et le signifié, ne s'est mis en place qu'à la toute fin de la troisième conférence de Saussure sur la linguistique générale (en mai 1911). La chaîne logique et architectonique de la théorie du langage de Saussure peut être schématisée comme suit :

1. Le signe comme un fait sémiologique.
2. Le signe comme une constitution arbitraire d'une entité biface.
3. Le signe comme une unité d'un système défini par des valeurs oppositionnelles.
4. Le signe comme un fait sémiologique en relation avec le Temps comme cadre d'une transmission : distinction entre langue (le signe immuable) et la parole (le signe changeant).
5. Le signe comme un fait sémiologique en relation avec le temps interne : distinction entre synchronie (le signe comme terme à l'intérieur du système) et diachronie (le signe entre deux systèmes).
6. Le signe comme une réalisation temporelle (linéarité du signifiant).

### 4.3. La classification des sciences

56 Le problème du statut de la linguistique en tant que science tient une place importante dans la pensée et l'enseignement de Saussure, mais aussi dans ses réactions vis-à-vis du travail de ses collègues. Cette question doit être replacée dans le contexte philosophique de l'époque, marqué par les discussions<sup>21</sup> concernant la division des sciences et la définition du terme « science ».

57 Un acteur clé sur la scène de la méthodologie et de la classification des sciences de l'époque est Edmond Goblot (1858-1935), professeur de philosophie<sup>22</sup>, et auteur de l'*Essai sur la classification des sciences* (1898), d'un *Vocabulaire philosophique* (1901), d'un *Traité de logique* (1918), et d'un *Système des sciences* (1922)<sup>23</sup>. Dans sa première œuvre, l'*Essai*, Goblot remarque, dans un passage qui rappelle l'un des chapitres d'introduction du *CLG* offrant une évaluation critique de l'histoire des études linguistiques, que les « sciences morales » n'ont pas encore établi leur propre objet, leurs méthodes et leurs principes :

[Les sciences morales] n'ont encore fixé ni leurs objets, ni leurs principes, ni leurs méthodes. Mais toutes s'efforcent de devenir positives, de s'affranchir des métaphysiques et de prendre rang parmi les sciences de la nature (Goblot, 1898 : 13).

58 Goblot, en tant que défenseur de l'idée d'unité formelle de la science, remarque une « dualité logique » entre les « sciences de raisonnement » et les « sciences d'observation » : « on se trouve en présence d'une division de toutes nos connaissances en deux embranchements ; les unes ont pour objet les faits ; les autres sont indépendantes des faits, et n'ont pas besoin, pour être vraies, que leurs objets soient réels » (Goblot, 1898 : 14). Ce qui est intéressant dans la perception qu'a Goblot des sciences et du comportement scientifique est le fait qu'il définit l'objet de la science en termes de point de vue : l'objet d'une science est ainsi, par définition, un objet « mis en perspective ».

Une science est un système de vérités générales. Une science ne se compose que de propositions vraies. Cependant des vraisemblances, des probabilités, des hypothèses peuvent être reçues provisoirement par le savant, pourvu qu'il fasse les réserves nécessaires et ne confonde pas ce qui est démontré et ce qui ne l'est pas. En second lieu, les vérités scientifiques sont générales, car il n'y a pas de science de l'individuel. Enfin toute vérité générale est science, mais des vérités ne forment une science que si elles forment un système et se rapportent à un même objet. L'objet d'une science n'est pas concret, mais abstrait ; ce n'est ni un être, ni une espèce d'êtres, mais un *point de vue* auquel on considère tout ce qui peut être considéré à ce point de vue (Goblot, 1901 : 440)<sup>24</sup>.

59 Que pensait Goblot du langage et de la linguistique ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord consulter son *Vocabulaire philosophique*, un dictionnaire de concepts (philosophiques) (Goblot, 1901)<sup>25</sup>.

60 Goblot y définit la langue comme un système<sup>26</sup> de signes ; à leur tour, les signes sont définis comme des données douées de sens associées à d'autres données douées de sens, et lorsqu'il y a correspondance intersubjective entre des associations, les signes sont utilisés comme moyens de communication d'idées :

*Langage*. Tout système de signes est un langage (v. *Signe*). On distingue des langages naturels, dans lesquels la liaison du signe à l'idée n'a été établie par aucune convention expresse : ex. la mimique, les jeux de la physionomie, la mimique vocale ou onomatopée, l'interjection ; - et des langages conventionnels ou *artificiels*,

comme la notation algébrique et tous les algorithmes. Le langage *articulé* tient à la fois du langage naturel et du langage conventionnel (Goblot, 1901 : 320-321).

*Signe*. Un signe est un phénomène sensible associé à un autre phénomène et destiné à l'évoquer. Quand la même association existe dans des esprits différents, le signe peut servir à la communication de la pensée. Un langage est un système de signes (Goblot, 1901 : 450).

- 61 Néanmoins, Goblot n'établit aucun lien entre le signe linguistique (ou langue) et l'« arbitraire » :

*Arbitraire*. Un pouvoir arbitraire est celui qui n'est pas limité par des lois. [...] Un pouvoir peut être relativement arbitraire, c'est-à-dire arbitraire dans des limites déterminées. [...] En logique, on dit qu'une proposition est arbitraire, quand l'esprit n'y est pas contraint par les lois logiques, c'est-à-dire quand la proposition contradictoire ou contraire serait tout aussi bien possible (Goblot, 1901 : 66).

- 62 Dans l'*Essai sur la classification des sciences* de Goblot, on trouve une définition de la langue en termes de phénomène social, en référence à son étude en linguistique et en grammaire.

Le langage, ou la communication des idées, est un phénomène social. D'après le rudiment des écoliers, la grammaire est un art, « l'art de parler et d'écrire correctement » ; et on pose en principe que le bon langage, c'est le langage usuel, que l'usage est *jus et norma loquendi*. Mais quelles sont les lois de cette force sociale qui se nomme l'usage ? Comment se forme-t-il, et comment évolue-t-il ? Comment s'impose-t-il à l'individu ? La linguistique n'est pas un art, mais bien une science théorique ; et si l'on veut réserver ce nom à l'histoire des langues, ou à la philosophie de leur histoire, il y aura place pour une autre science, purement spéculative, des conditions et lois générales du langage ; cette science, entrevue déjà et même commencée bien des fois, puis discréditée, abandonnée, ou plutôt ajournée, on l'a appelée grammaire générale (Goblot, 1898 : 206).

- 63 Cependant, lorsque Goblot définit la langue comme un phénomène social, il ne définit pas le phénomène social, contrairement à Durkheim, selon ses aspects d'extériorité et de coercition<sup>27</sup>. Son concept clé est celui de service, une notion incluant les contraintes, les influences et les échanges<sup>28</sup>.

- 64 C'est à la lumière de sa conception de « phénomène social » qu'il faut comprendre la classification des sciences de Goblot, et, par conséquent, sa classification de divers types d'études de la langue. La classification générale des sciences proposée par Goblot se fonde sur l'opposition entre les sciences pratiques (ou arts) et les sciences théoriques ; ces dernières sont d'une part, pures ou générales et d'autre part, appliquées. Soit schématiquement :

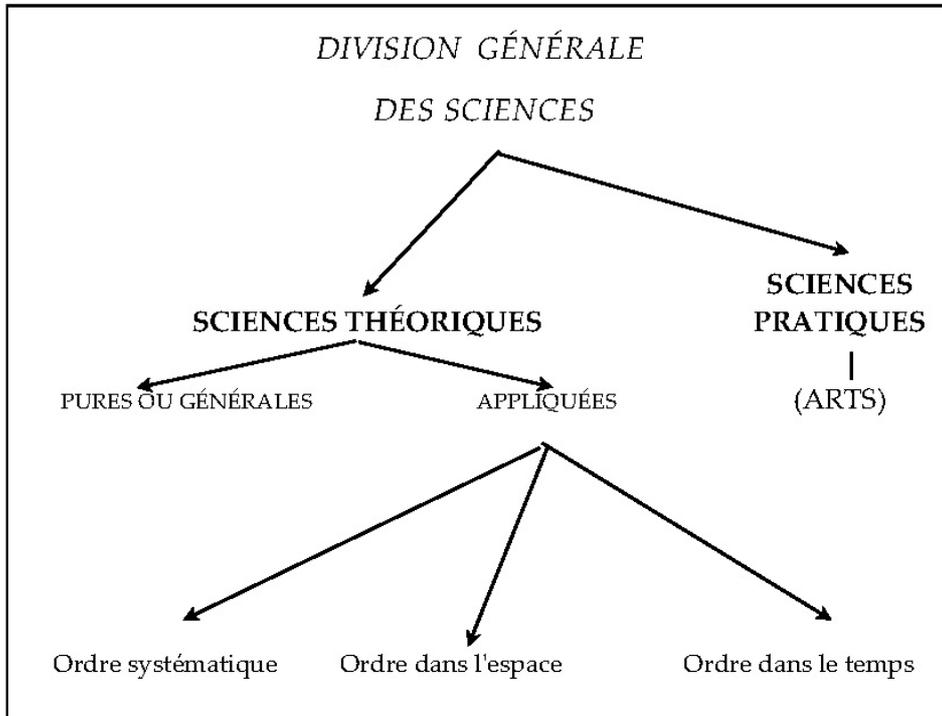


Tableau 1. Division générale des sciences

65 En ce qui concerne ce que Goblot nomme le domaine de la bio-psycho-sociologie (1898 : 293), la classification est conçue de la manière suivante :

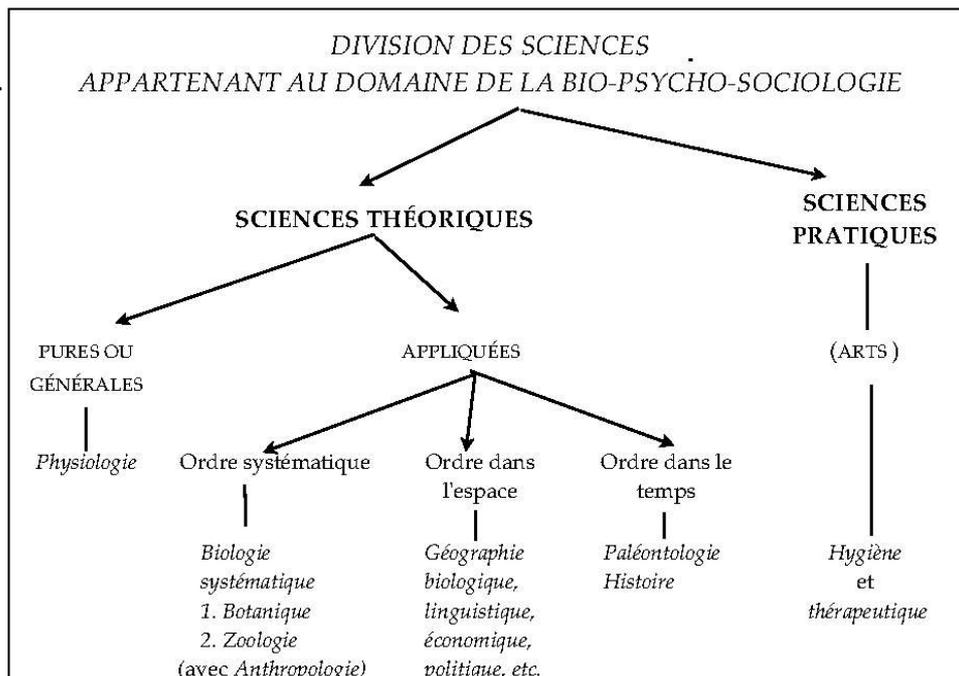


Tableau 2. Division des Sciences appartenant au domaine de la bio-psycho-sociologie

66 La linguistique est considérée comme une science théorique « appliquée », relative à l'« ordre dans l'espace » ; au vu du passage cité précédemment (Goblot, 1898 : 206), il faudrait interpréter cette notion de « linguistique » comme se rapportant à l'étude des langues en tant qu'entités géopolitiques (et historiques) ; d'un point de vue historique, la linguistique pourrait être considérée comme faisant partie des sciences théoriques appliquées relatives à l'ordre dans le temps. Et, comme nous l'avons vu, il y aurait de la place pour une linguistique « purement spéculative » (ou *grammaire générale*, selon les termes de Goblot), ayant pour objet les lois et conditions essentielles ; ce type de linguistique pourrait être envisagée comme relevant des sciences théoriques pures ou générales. Enfin, (l'enseignement de) la grammaire pratiques appartiendrait aux sciences pratiques ou arts.

67 La classification des sciences de Goblot représente, à mon avis, un témoignage « contextuel » intéressant apportant un éclairage au souci de Saussure de définir l'objet, les principes et les méthodes de la linguistique, et d'assigner sa propre place à la linguistique dans le domaine des sciences. De plus, en faisant allusion à une « future sociologie », Goblot démontre un sens de la perspective (et du progrès) similaire à l'espoir de Saussure de voir naître une science des signes :

La classification des services que nous avons donnée plus haut est peut-être un aperçu du plan de la sociologie future, d'une sociologie plus abstraite que celle qu'il est possible de faire aujourd'hui. Il est d'ailleurs destiné, à mesure que les faits seront mieux analysés, à se préciser, peut-être à se prolonger. Le progrès de la science ne se fait pas par simple addition des connaissances nouvelles. A chaque acquisition, elle est remaniée dans son organisation intérieure ; elle ne croît pas à la manière d'un minéral, par accession de parties, mais, comme un vivant, par intussusception : elle se nourrit, et sa nutrition comporte deux temps, comme celle d'un vivant : absorption, assimilation (Goblot, 1898 : 215-216).

68 À propos de la classification des sciences à l'époque de Saussure, il faut mentionner la contribution d'un homme proche de l'univers professionnel de Saussure, le doyen de la Faculté de Philosophie de Genève, [Henri-]Adrien Naville. Nous nous intéresserons plus précisément à la seconde édition, publiée en 1901, sous le titre *Nouvelle classification des sciences*<sup>29</sup>. Dans cette œuvre, Naville distingue trois types de sciences : les sciences théorématiques, les sciences historiques et les sciences canoniques. Le premier type de sciences répond à la question « qu'est-ce qui est possible ? » ; la deuxième à la question « qu'est-ce qui est réel ? » ; et la troisième à la question « qu'est-ce qui est bon ? ». À l'intérieur des sciences théorématiques, Naville range la nomologie, les mathématiques, la physique, et la psychologie, cette dernière incluant la sociologie<sup>30</sup>. La nomologie est la science majeure de cette catégorie : elle concerne l'idée de « loi » (comme une restriction dans le champ des possibles).

Son développement dépend en un sens de celui des sciences qui viennent après elle dans la série ; elles naissent et grandissent avant la nomologie et lui fournissent des matériaux dont l'idée pure de loi doit être dégagée. Mais aucune autre science de loi, pas même les mathématiques, ne peut atteindre son achèvement et sa perfection systématique aussi longtemps que la nomologie n'y sera pas elle-même parvenue. Les sciences plus complexes, comme la biologie et la sociologie, ne sortiront de l'état chaotique où elles sont encore aujourd'hui que par une compréhension meilleure de la nature de l'objet de leurs recherches, c'est-à-dire par une meilleure définition de l'idée de loi (Naville, 1901 : 40-41).

- 69 En 1901, Naville mentionne la linguistique, une science qu'il dit appartenir à la sociologie<sup>31</sup>. Dans la première édition, celle de 1888, la linguistique n'avait été ni mentionnée, ni commentée ; dans la deuxième édition, la linguistique est amplement abordée, et Naville fait explicitement allusion à son collègue de Genève, Ferdinand de Saussure<sup>32</sup> :

La sociologie est la science des lois de la vie des êtres conscients – spécialement des hommes, – en société. Elle doit admettre comme données toutes les conditions sans lesquelles nous ne pouvons pas nous représenter la vie sociale. Quelles sont ces conditions ? Je ne sais si la science les a déjà suffisamment distinguées et énumérées. Une des plus apparentes, c'est l'existence de signes par lesquels les êtres associés se font connaître les uns aux autres leurs sentiments, leurs pensées, leurs volontés. M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale, qu'il appelle sémiologie et dont l'objet serait les lois de la création et de la transformation des signes et de leurs sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie. Comme le plus important des systèmes de signes c'est le langage conventionnel des hommes, la science sémiologique la plus avancée c'est la linguistique ou science des lois de la vie du langage [...]. La linguistique est, ou du moins tend à devenir de plus en plus, une science de lois ; elle se distingue toujours plus nettement de l'histoire du langage et de la grammaire (Naville, 1901 : 103–104).

- 70 Les termes clés ici sont *science de lois* et *sémiologie*. Le texte de Naville confirme le cadre dans lequel nous devons replacer, et comprendre correctement, le projet de Saussure : en recourant au terme *nomologie* de Naville, on peut dire que Saussure essayait de définir une nomologie de la linguistique. D'où la question précédemment posée, à savoir « quel type de science est la linguistique ? », à laquelle il est désormais possible de répondre : pour Saussure, la linguistique est une science sémiologique, dont la spécificité réside dans le recours, comportant des contraintes, à de systèmes de signes (vocaux). Le fait d'attribuer une telle position à Saussure semble pleinement trouver sa justification dans la formulation de l'une des notes manuscrites :

On a discuté pour savoir si la linguistique appartenait à l'ordre des sciences naturelles ou des sciences historiques. Elle n'appartient à aucun des deux, mais à un compartiment des sciences qui, s'il n'existe pas, devrait exister sous le nom de sémiologie, c'est-à-dire science des signes ou étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire. Parmi tous les systèmes sémiologiques le système sémiologique 'langue' est le seul (avec l'écriture) dont nous parlerons en temps et lieu qui ait eu à affronter cette épreuve [de] se trouver en présence du Temps, qui ne se soit pas simplement fondé de voisin à voisin par mutuel consentement, mais aussi de père en fils par impérative tradition et au hasard de ce qui arriverait en cette tradition, chose hors de cela inexpérimentée non connue ni décrite. Si l'on veut, la linguistique est donc une science psychologique en tant que sémiologique, mais les psychologues n'ont jamais fait intervenir le TEMPS dans leur sémiologie. Ce fait qui est le premier qui puisse exciter l'intérêt du philosophe reste ignoré des philosophes ; aucun d'eux n'enseigne ce qui se passe dans la transmission d'une sémiologie. Et ce même fait accapare en revanche tellement l'attention des linguistes que ceux-ci en sont à croire pour cela que leur science est historique ou éminemment historique, n'étant rien d'autre que sémiologique : par là complètement comprise d'avance dans la psychologie, condition que celle-ci voie de son côté qu'elle a dans la langue un objet s'étendant à travers le temps, et la forçant de sortir absolument de ses spéculations sur le signe momentané et l'idée momentanée (CLG/E, fasc. 4 : 47, note 3342 = N 24a).

## Conclusion

- 71 Dès ses années parisiennes, alors qu'il enseignait à l'École Pratique des Hautes Études, Ferdinand de Saussure réfléchissait aux méthodes et principes de la linguistique, à ce que les « linguistes sont en train de faire ». Puis, au début de son professorat à Genève, il a poursuivi son implication méthodologique et épistémologique, et l'obligation de donner des cours de linguistique générale (dès la rentrée universitaire de 1906) n'a fait qu'ajouter à son désir de définir l'objet de la linguistique, d'organiser cette discipline, et de placer la linguistique dans le domaine des sciences. Même si ce travail inachevé ne doit pas être considéré comme la contribution principale de Saussure à la linguistique, on peut au moins affirmer que ce fut un projet de toute une vie, qui commençait à acquérir une certaine légitimité avant que Goblot et Naville ne s'essayaient à une classification des sciences.
- 72 Ce projet fut certainement nourri par les discussions d'alors concernant la place des notions de « langue » et « dialecte » dans le domaine de la linguistique, concernant le concept de « loi » (appliqué aux langues et à leur évolution) ; et il fut sans doute également inspiré par des œuvres telles que *Language and the Study of Language* de William Dwight Whitney (1867, traduite en allemand par A. Jolly en 1874), et *The Life and Growth of Language* (1875, traduite en allemand par A. Leskien en 1876), comme *Prinzipien der Sprachgeschichte* d'Hermann Paul (1880), *Einleitung in das Sprachstudium* de Berthold Delbrück (1884) ; édition révisée en 1901 : *Grundfragen der Sprachforschung*, ou *Die Sprachwissenschaft* de Georg von der Gabelentz (1891), et, en France, par les écrits de Victor Henry, Antoine Meillet et Albert Secheyne (cf. Fryba-Reber, à paraître). Mais le contexte assurément le plus pertinent fut la discussion relative à la classification des sciences, un sujet qui devint populaire dans les années 1880 : Saussure, en tant que linguiste, était soucieux de définir la place de sa discipline dans le domaine des sciences.
- 73 On peut ajouter deux observations à cette conclusion – l'une terminologique, l'autre historico-conceptuelle. Tout d'abord, si le terme français *sémiologie* en est venu à recevoir un statut canonique, il faut noter que Saussure était plus favorable à l'emploi du terme d'origine gréco-latine *signologie* (parallèlement à terminologie ou sociologie). Une note manuscrite témoigne de sa réticence à abandonner l'usage de ce terme en faveur de celui de *sémiologie* :

Le mot de *signologie* n'est, au point de vue de sa formation, pas plus choquant que ceux de *terminologie*, *sociologie*, *minéralogie*, et autres mots où on a greffé *-logie* sur un terme latin. Si ce terme semble à tort avoir quelque chose [de] particulier, c'est que depuis longtemps, dans l'état artificiel de notre langue, on ne sait pas s'il faut prononcer le *gn* comme dans *signe* ou comme dans le latin *signum* : mais de cela l'auteur est innocent, la langue seule est coupable pour autant qu'on ne peut appliquer le nom respecté de langue à des conventions orthographiques dénuées de toute espèce de valeur historique ou logique. On peut, si l'on veut, s'autoriser académiquement du terme juridique *cognat* (prononcé *cog-nat*) pour dire pareillement *sig-nologie*, cela n'a pas la moindre importance. Des deux façons on ne fera jamais que du français, puisque nous savons que ni notre *n* mouillé ni *-gn-* ne correspondent à la prononciation vraiment latine de *gn* telle qu'[elle] est reconnue des latinistes et qui ressemblait à *n + n*. Opposer à *signologie* la composition française *-gue*. Le nom de *signologie* exige une explication. J'avais d'abord employé le mot de *sémiologie*. C'est sous ce nom que M. Ad. N[aville] dans sa nouvelle édition remaniée de [*la Classification des sciences*] a fait l'honneur à cette science de la

recevoir pour la première fois dans le cercle [...] (CLG/E, fasc. 4 : 48, note manuscrite, 3342.6).

- 74 La seconde observation concerne la théorie du signe de Saussure qui renvoie non seulement à la « reconstruction » de Bally et Sechehaye, mais aussi à l'élaboration saussurienne d'une théorie des signes en rapport avec le *Programme et méthodes de la linguistique* de Sechehaye (1907) qui, en plus de proposer un cadre pour l'organisation des sciences du langage, contient une théorie du « symbole linguistique » comme l'appelle Sechehaye<sup>33</sup>. Mais l'interaction théorique complexe entre Saussure et Sechehaye est un sujet qui mérite une analyse à part.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE Émile (1964), « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21 : 89-135.
- DESMET Piet et SWIGGERS Pierre (1995), *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898. Introduction, commentaires et bibliographie*, Peeters, Leuven – Paris.
- DURKHEIM Émile (1895), *Les règles de la méthode sociologique*, F. Alcan, Paris.
- ENGLER Rudolf (1987), « Die Verfasser des CLG », dans P. Schmitter (éd.), *Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung der Linguistik. Analysen und Reflexionen* : 141-161, Narr, Tübingen.
- FLEURY Michel (1964), « Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891) », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section* 1964-65 : 35-67.
- FRYBA-REBER Anne-Marguerite (2013), *Philologie et linguistique romanes. Institutionnalisation des disciplines dans les universités suisses (1872-1945)*, Peeters, Leuven – Paris.
- FRYBA-REBER Anne-Marguerite (à paraître), « Le fait grammatical et l'acte psychologique : Saussure, lecteur de Sechehaye », dans A.-M. Fryba-Reber – P. Swiggers (eds.), *Saussure: linguistique, sémiologie, épistémologie de la linguistique*, Peeters, Leuven – Paris.
- GOBLOT Edmond (1898), *Essai sur la classification des sciences*, F. Alcan, Paris.
- GOBLOT Edmond (1901), *Le vocabulaire philosophique*, A. Colin, Paris.
- GOBLOT Edmond (1922), *Le système des sciences. Le vrai, l'intelligible et le réel*, A. Colin, Paris.
- GODEL Robert (1954), « Notes inédites de Ferdinand de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 12 : 49-71.
- GODEL Robert (1957), *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Droz, Genève.
- HARTMANN Franz et BOETTICHER, Gotthold (1919), compte rendu de Saussure 1916, *Jahresbericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie* 38 : 46.

IODAN Iorgu (1924), « Der heutige Stand der romanischen Sprachwissenschaft », dans *Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft. Festschrift für Wilhelm Streitberg* : 585-621, Winter, Heidelberg.

JABERG Karl (1916), compte rendu de Saussure 1916, *Sonntagsblatt des Bund* 17 + 24 décembre 1916 : 790-795, 806-810.

JÄGER Ludwig (2010), *Ferdinand de Saussure zur Einführung*, Junius, Hamburg.

JOSEPH John E. (2012), *Saussure*, Oxford University Press, Oxford.

KOEMER Ernst F. Konrad (1972), *Bibliographia Saussureana 1870–1970: An annotated, classified bibliography on the background, development, and actual relevance of Ferdinand de Saussure's general theory of language*, Metuchen : Scarecrow Press.

MARKUS Linda (2001), *Elemente einer Semiologie des Hörens und Sprechens. Zum kommunikationstheoretischen Ansatz Ferdinand de Saussure*, Narr, Tübingen.

LOMMEL Hermann (1921), compte rendu de Saussure (1921, deuxième édition du CLG), *Göttingische Gelehrte Anzeigen* 183 : 232-241.

NAVILLE Adrien (1901), *Nouvelle classification des sciences. Étude philosophique*, F. Alcan, Paris.

SANDERS Carol (éd.) (2005), *The Cambridge Companion to Saussure*, Cambridge University Press, Cambridge.

SAUSSURE Ferdinand de (1878), *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Teubner, Leipzig .

SAUSSURE Ferdinand de (1881), *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté de Philosophie de l'Université de Leipzig, J.-G. Fick, Genève [Réimprimé dans *Saussure 1922* : 269-338]

SAUSSURE Ferdinand de (1916), *Cours de linguistique générale*, Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, Payot, Lausanne – Paris.

SAUSSURE Ferdinand de (1922), *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, Sonor, Genève ; Payot, Lausanne ; Winter, Heidelberg.

SAUSSURE Ferdinand de (1968–74), *Cours de linguistique générale*, Édition critique de Rudolf Engler, Harrassowitz, Genève [Vol. 1 + fasc. 4].

SCHEERER Thomas M. (1980), *Ferdinand de Saussure. Rezeption und Kritik*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt.

SCHUCHARDT Hugo (1917), compte rendu de Saussure 1916, *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* 38 : 1-9.

SCHÜRR Friedrich (1923), « Das Wesen der Sprache und der Sinn der Sprachwissenschaft », *Deutsche Vierteljahresschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte* 1 : 469-490.

SECHEHAYE Albert (1917), « Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 84 : 1-30.

SOFIA Estanislao (2015), *La « Collation Sechehaye » du 'Cours de linguistique générale' de Ferdinand de Saussure*, Peeters, Leuven – Paris [à paraître].

SWIGGERS Pierre (1982), « Saussure à l'usure », *Semiotica* 42 : 297-309.

SWIGGERS Pierre (1999), « Ferdinand de Saussure et la perspective sociale sur la langue », *Neuphilologische Mitteilungen* 100 : 433-443.

SWIGGERS Pierre (2012), « La dimension sociale de la langue et de la linguistique chez Saussure : Fondements et apories d'un programme de linguistique générale », dans V. Orioles (éd.), *Linguistica storica e teorica* (=Per Roberto Gusmani: Studi in ricordo, vol. 2 : 385-397), Forum, Udine.

SWIGGERS Pierre (2013a), « Linguistics through its proper mirror-glass: Saussure, signs, segments », *Semiotica* 193 : 1-29.

SWIGGERS Pierre (2013b), « Le projet de linguistique générale de Ferdinand de Saussure : statut scientifique et axiomatique des concepts », dans S. Grosse – A. Hennemann – K. Plötner – S. Wagner (éds.), *Angewandte Linguistik. Zwischen Theorien, Konzepten und der Beschreibung sprachlicher Äusserungen / Linguistique appliquée. Entre théories, concepts et la description des expressions linguistiques* : 121-133, P. Lang, Frankfurt am Main.

SWIGGERS Pierre (2014), compte rendu de Joseph (2012), *Tijdschrift voor Filosofie* 76 : 368-373.

WACKEMAGEL Jacob (1916), « Ein schweizerisches Werk über Sprachwissenschaft », *Sonntagsblatt der Basler Nachrichten* 15 + 22 octobre 1916 : 165-166, 172-173.

## NOTES

1. l'abréviation *CLG* pour Saussure, 1916 (et la plupart des rééditions ultérieures [en fait, des réimpressions comportant des corrections mineures]), et *CLG/E* pour Saussure [éd. Engler] 1968-74.
2. Pour une introduction récente à Saussure et à l'étude de Saussure, voir Jäger (2010). Une étude compréhensive de la vie et de la pensée linguistique de Saussure est celle de Joseph (2012 ; cf. Swiggers, 2014). Pour le contexte institutionnel et scientifique de l'activité de Saussure durant les deux dernières décennies de son existence, voir l'étude détaillée de Fryba-Reber (2013). Pour des enquêtes sur la littérature de Saussure, voir Koerner (1972) et Sanders (éd. 2005).
3. Voir ses écrits sur le nom de la ville *Oron*, sur le toponyme *Genthod*, sur les noms *Ecogia*, *Joux*, *Jura*, et sur les toponymes bourguignons en *-ens*, *-ins*, *-inge*.
4. À savoir « Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens » ; « Sur un point de la phonétique des consonnes en indo-européen » ; « Les formes du nom de nombre six en indo-européen » ; « *Kritik der Sonantentheorie* » ; « Adjectifs indo-européens du type *caecus* » (tous réédités dans Saussure 1922).
5. Voir Desmet – Swiggers (1995) pour une présentation des textes essentiels, et pour des références bibliographiques supplémentaires.
6. Publié dans *CLG/E*, fasc. 4 : 3-14 (sans date précise).
7. Sauf dans des cas comme le génocide (ou l'extinction d'un peuple) et l'imposition d'une nouvelle langue.
8. Dans la même conférence, Saussure exprime également son adhésion à la thèse (défendue par G. Paris et P. Meyer) selon laquelle il est impossible de dresser des frontières entre des dialectes (ou entre des langues voisines).
9. « L'ensemble des considérations de ce genre se résumait pour nous dans le principe universel de l'absolue continuité de la langue dans le temps. Avec ce premier principe venait se combiner le second, de la continuelle transformation de la langue dans le temps, dépendant elle-même, je le rappelle, de deux agents distincts, l'un *psychologique* se concentrant sur l'«opération d'analogie», l'autre *mécanique, physiologique* ayant son expression dans les changements phonétiques. L'un agissant de plus d'une manière parfaitement indépendante de l'autre, si ce n'est dans quelques cas très spéciaux, très remarquables, mais véritablement exceptionnels » (*CLG/E*, fasc. 4, p. 12).

10. Joseph Wertheimer avait commencé à enseigner la linguistique (générale) à l'université de Genève en 1877.
11. Il n'existe aucune preuve tangible attestant du fait que Saussure dispensa effectivement ce cours à quatre reprises : l'hypothèse d'un enseignement en 1907–1908 (Linda, 2001 : 194) n'a pas pu être vérifiée (cf. Fryba-Reber, 2013 : 274, note 311)
12. Sur les problèmes soulevés par la séparation établie par Saussure entre la linguistique « interne » et « externe », voir Swiggers, 2012.
13. Pour une appréciation fiable, voir Engler (1987) ; voir à présent l'édition, avec introduction de la « Collation Sechehaye », du *CLG* par Sofia (2015).
14. Cf. la critique de Meillet dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 20 (1916), 32-36. Meillet a également publié une critique de la première édition du *CLG* dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, n.s. 83, 1917 : 49-51 et dans *Scientia* 22, 1917 : 151-152.
15. Wackernagel a également attiré l'attention sur la position explicitement détachée de Saussure : « [...] in der systematischen Darstellung selbst wird abgesehen von Whitney auf keinen einzelnen Vorgänger oder Mitforscher Rücksicht genommen, nur wird wiederholt der Gegensatz betont [...] in welchem der Verfasser zu der Gesamtheit der Fachgenossen zu stehen glaubt. Nach der Weise originaler Denker sah Saussure mehr, was ihn von den andern trennte, als was mit ihnen gemeinsam war, und sein ganzer Aufbau eignete sich nicht zur Auseinandersetzung mit andern Systemen » (Wackernagel, 1916).
16. Jaberg (1916) a comparé Saussure à son compatriote Gilliéron.
17. Schuchardt a justement décelé, derrière la formulation « apodictique » du *CLG*, le point de vue mesuré et hésitant de Saussure : « Dazu die Form der Darstellung: der eindringliche, gebieterische Vortrag des Lehrers, der jeden Widerspruch übertönen will, auch den eigenen. Die übergrosse Sicherheit des Ausdrucks verrät eine halb bewusste Unsicherheit in der Sache. Saussure übersieht nichts was man einwenden könnte; er hebt das Schwierige, Auffällige, Paradoxe hervor; schiebt aber dann mit einer starken Handbewegung die Hemnisse beiseite » (Schuchardt 1917).
18. Voir son *Deutsch gegen Französisch und Englisch* (Graz, 1915), *Die Schmähschrift der Akademie der Wissenschaften von Portugal gegen die deutsche Gelehrter und Künstler* (Graz, 1915), « Französische Kriegsliteratur » (*Grazer Tagespost* 28/2/1915), « Boche » (*Grazer Tagespost* 9-11/1/1916), « Elsass-Lothringen » (*Wissen und Leben* 10 [1916]), « Nochmals der Fall Bédier » (*Neuphilologische Blätter* 1916), « Wir wehren uns unserer Haut » (*Grazer Tagespost* 6/10/1917).
19. Pour une argumentation plus détaillée, voir Swiggers (2013b).
20. La synchronie est définie par le système de valeurs.
21. Les discussions sont nées des écrits, entre autres, de John Stuart Mill, Auguste Comte et Herbert Spencer.
22. Goblot fut successivement professeur à Angers, Toulouse, Caen et Lyon.
23. En 1925, Goblot publie son livre *La barrière et la raison*, qui traite des clivages sociaux et des valeurs de jugement ; cet ouvrage se lit comme une anticipation des idées de Bourdieu sur les distinctions sociales.
24. Cf. Goblot (1898 : 281) : « Les vérités d'une même science ont entre elles un lien plus profond que la communauté du but et des usages ; elles sont toutes la connaissance d'un même objet ; elles ne pourraient pas former un système si leurs objets étaient hétérogènes. Objet ne veut pas dire chose ; dans la science pure, dans la science proprement dite, l'objet est abstrait : ce n'est ni un être, ni une espèce d'êtres, c'est un point de vue. L'ensemble des connaissances se rapportant à un même être ou à une même espèce d'êtres est une monographie, non une science. Ainsi l'anthropologie n'est pas une science. Elle participe de plusieurs sciences, car l'homme y est

considéré aux points de vue les plus divers; mais toutes ces sciences la dépassent, car d'autres êtres que l'homme peuvent être considérés à chacun de ces mêmes points de vue ».

25. Il n'y a pas d'entrée pour le terme linguistique dans le *Vocabulaire philosophique*.

26. À l'entrée du mot « système », Goblot (1901 : 465-466) ne mentionne pas la (structure de la) langue : « Système. Un système est un objet dont les parties sont solidaires et forment un tout unique: un système de points, dont les situations relatives sont données, un système de forces, par exemple le système planétaire, etc. » (les autres exemples qu'il donne sont : un système d'organes ; un système philosophique).

27. Curieusement, Goblot formule deux critiques concernant *Les règles de la méthode sociologique* (1895) de Durkheim : la première a trait au recours à l'idée de contrainte dans la définition d'un « fait social » ; la seconde porte sur la confusion entre le « social » et le « collectif ». « M. E. Durkheim définit le fait social par la seule contrainte. Mais il ne suppose pas que la contrainte soit exercée nécessairement par des forces physiques externes. Il semble donc comprendre sous ce mot tout ce que nous avons appelé influences. La loi, l'opinion, les mœurs exercent bien une contrainte sur l'individu; s'il veut résister, cette contrainte devient ordinairement très manifeste: ou elle empêche l'acte, ou elle l'annule, ou elle en obtient la réparation, ou bien elle le fait expier, ou bien enfin elle exclut son auteur de la société. Mais, tous les faits qui ont le caractère d'une influence n'ont pas celui d'une contrainte, même morale. La langue que nous parlons nous est imposée par notre milieu social, mais à son tour la communauté de la langue crée une sympathie, un attrait mutuel entre tous ceux qui la parlent. De là ces grands mouvements d'opinion: le Pangermanisme, le Panslavisme, l'Union des races latines (improprement nommée, car il s'agit d'un lien linguistique et non ethnique) » ; « La contrainte est essentiellement opposée aux tendances naturelles ou à la volonté de l'individu; l'influence peut s'y ajouter, agir dans le même sens, y coopérer. Si je tends une perche à un homme qui se noie, j'agis sur lui, mais dans le même sens que lui-même, et non contre lui. Or, les faits sociaux sont bien souvent, et fort heureusement, des faits de secours, d'aide, d'assistance, de communion, de synergie, non de contrainte. Autrement, la liberté consisterait à se dégager du lien social, et se confondrait avec l'individualisme; tandis qu'elle est possible dans et par la société, et peut-être seulement par la société » ; « Une autre erreur de grande conséquence consiste à confondre le fait social avec le fait collectif. C'est la tendance ordinaire des sociologues qui, partis de l'histoire, de la politique, du droit ou de la morale, conservent toujours à leurs études le caractère de ce point de départ trop spécial » ; « Ce qu'il faudrait dire, c'est pourquoi il est difficile ou impossible de se soustraire à la règle communément admise et pratiquée, et pourquoi certaines manières de juger, de sentir ou d'agir sont communes ».

28. Il peut y avoir échange soit de travail, soit de produits.

29. La première édition paraît en 1888 (à Genève et Basel), sous le titre *De la classification des sciences. Étude logique* (publiée sous la forme d'un long article dans la revue *Critique philosophique*, et également sous la forme de plusieurs livres). Une troisième édition paraît en 1920 (à Paris) sous le titre *Classification des sciences. Les idées maîtresses des sciences et leurs rapports*. Adrien Naville a ainsi suivi les traces de son père, Ernest Naville, un philosophe intéressé par la classification des systèmes (philosophiques).

30. Dans l'édition de 1920, la sociologie est séparée de la psychologie (voir la « Première partie », chapitres VI et VII).

31. La sociologie, faisant elle-même partie de la psychologie (cf. supra), est définie dans les termes suivants : « La sociologie est la science des lois de la vie des êtres conscients – spécialement des hommes – en société. Elle doit admettre comme données toutes les conditions sans lesquelles nous ne pouvons pas nous représenter la vie sociale. Quelles sont ces conditions ? Je ne sais si la science les a déjà suffisamment distinguées et énumérées » (Naville, 1901 : 103).

32. La troisième édition datant de 1920 ne contient plus de référence à la perception programmatique saussurienne de la science sémiologique, et ne prête guère attention aux langues et à la linguistique.

33. Comme chacun sait, Saussure a entamé la rédaction d'une critique du travail de 1907 de Sechehaye, qu'il n'a jamais terminée. Concernant la réception des écrits de Sechehaye par Saussure, voir Fryba-Reber (à paraître).

## RÉSUMÉS

Le projet de « linguistique générale » de Ferdinand de Saussure visait à définir, en marquant l'opposition avec la linguistique néo-grammairienne, l'objet et la méthode de la linguistique, afin de situer la linguistique dans l'ensemble des sciences. Ce projet, qui témoigne de la familiarité de F. de Saussure avec la problématique, alors très importante, de la classification générale des sciences, a été élaborée par le linguiste genevois depuis sa période parisienne (dans les années 1880) jusqu'à la fin de son enseignement à Genève (1911). L'entreprise de Saussure acquiert toute sa pertinence si on l'analyse à la lumière des contributions de philosophes comme Edmond Goblot et Adrien Naville à la problématique de la classification des sciences.

Ferdinand de Saussure's project of a "general linguistics" was intended to define, in opposition to Neogrammarian doctrine, the object and method(ology) of linguistics, so as to assign its proper place to linguistics within the realm of science. This project, testifying to Saussure's familiarity with the then prominent problem of a general classification of the sciences, was developed by Saussure during his Parisian period (in the 1880s) right up to his last courses at the university of Geneva (1911). Saussure's undertaking acquires its full significance when analysed in the light of the contributions by philosophers such as Edmond Goblot and Adrien Naville to the debate on the classification of science.

## INDEX

**Mots-clés** : classification de la linguistique, définition de la linguistique, nomologie, objet de la linguistique, place de la linguistique, sémiologie, signe linguistique, sociologie, valeur du signe linguistique, Saussure, Goblot, Naville

**Keywords** : classification of linguistics, definition of linguistics, nomology ; object of linguistics, place of linguistics, semiology, linguistic sign, sociology, value of the linguistic sign, Saussure, Goblot, Naville

## AUTEURS

### PIERRE SWIGGERS

Professeur de philologie romaine à l'Université de Louvain  
 pierre.swiggers@kuleuven.be